

Mobiliser et avancer des alternatives aux plans de casse de nos retraites

Catherine Mills

Le gouvernement et le Medef entendent faire de l'année 2010 un rendez-vous majeur de casse de nos retraites : report de l'âge de la retraite, introduction de la capitalisation, régression des pensions servies. Toutes les forces progressistes se doivent de mobiliser pour défendre l'âge de la retraite à 60 ans et promouvoir le financement de la retraite par répartition. Toutes les forces de progrès doivent développer la mobilisation en avançant de réelles propositions alternatives aux plans gouvernementaux.

La retraite un enjeu de civilisation.

Des réformes de progrès devraient répondre aux nouveaux besoins pour sortir de la crise systémique.

Une priorité : financer les départs anticipés en raison de la pénibilité et des longues carrières, augmenter les basses retraites, corriger les insupportables inégalités qui touchent les femmes, les ouvriers, et les plus modestes, garantir l'âge légal de la retraite à 60 ans.

De nouveaux financements sont indispensables. La capitalisation et les fonds de pensions qui jouent la retraite en bourse ne sont pas soutenables. Le principe de la retraite par répartition en liant immédiatement les cotisations et le soutien de la consommation et de la croissance réelle

ne subit ni n'alimente la spéculation. Le financement des retraites pourrait être garanti par la lutte contre le chômage, le relèvement des salaires et un nouveau type de croissance.

Propositions de luttes pour l'avenir des retraites

Une réforme de l'assiette des cotisations patronales dégagerait des rentrées nouvelles en développant l'emploi et les salaires. Les cotisations sociales, liées à l'entreprise, lieu où se créent les richesses, doivent être défendues. Il faut rompre avec la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée et moduler les taux de cotisations patronales en fonction de son relèvement.

Une cotisation nouvelle sur les revenus financiers des entreprises et des institutions non financières dégagerait des moyens immédiats face à l'urgence, en pénalisant les capitaux qui fuient dans la crois-



sance financière. *Les produits financiers bruts des entreprises non financières (ENF) s'élèvent à 254,6 milliards d'euros en 2008. Si on appliquait le taux de cotisation patronale, cela ferait rentrer 22 milliards d'euros dans les caisses de retraite.*

L'emploi est au coeur du financement des retraites. Cela exige un relèvement du taux d'activité des femmes, un nouveau type de politique familiale, de formation et de promotion salariale. L'insertion des jeunes dans des emplois qualifiés et rémunérés convenablement, comme la lutte véritable contre l'éviction des seniors doivent être réellement organisées.

Suppression des exonérations de cotisations patronales qui ne créent pas d'emploi et tirent les salaires vers le bas. Au lieu du

gâchis des fonds publics tendant à compenser cette perte de ressources pour la sécu (30 milliards d'euros en 2009) nous proposons la création de Fonds publics nationaux et régionaux facilitant l'attribution de nouveaux crédits des Banques notamment pour les PME, à des taux d'intérêt d'autant plus abaissés que les entreprises centreraient leurs investissements sur l'emploi et la formation.

Une refonte des retraites, garantissant les principes de solidarité et de répartition. Cet enjeu de civilisation impliquerait des constructions nouvelles comme les forces de progrès avaient pu construire la Sécurité sociale en 1945. Un plan de sécurisation de l'emploi, la formation et le revenu, engrangerait des cotisations pour les retraites et exigerait de nouveaux droits et pouvoirs, pour les salariés, les retraités et tous les citoyens. ■